

Val d'Amboise

PRINTEMPS 2007 - NUMERO 13

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE

5 Le dossier

Un programme local pour l'habitat



- 2 **Edito**
- 3 **L'actu en revue**
Bienvenue sur "cc-valdamboise.fr"
- 8 **Conseils communautaires**
Comptes rendus des conseils des 21 décembre 2006 et 8 février 2007
- 11 **Val d'Amboise pratique**
Changements d'interlocuteurs à Val d'Amboise
- 12 **A découvrir**
Un rendez-vous pris... à cœur !
- 14 **Une page d'histoire**
La fonderie d'art de Pocé-sur-Cisse (1823-1877)
- 16 **Les rendez-vous**



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les élus de la Communauté de Communes Val d'Amboise expriment leur profonde inquiétude suite à l'annonce faite par les Laboratoires Pfizer de la fermeture de leur centre de recherches situé à Pocé-sur-Cisse et des 149 emplois supprimés.

Conscients des situations personnelles difficiles que cela engendrera, ils ont convenu, en accord avec les dirigeants locaux de l'entreprise, d'apporter leur concours à la mise en place d'un plan social de reclassement constructif qui tienne compte de chaque situation particulière et permette notamment aux employés résidant sur son territoire de retrouver un emploi.

Forts du soutien exprimé par Monsieur le Préfet au nom de l'Etat, et avec l'appui des services compétents, il a été convenu d'une réunion de travail regroupant tous ces partenaires afin d'examiner les solutions qui pourraient être dégagées dans le domaine de l'accompagnement et du reclassement.

Hélas, comme tous les bassins d'emplois, Val d'Amboise subit de plein fouet les effets des modernisations et des restructurations de grandes entreprises multinationales ou nationales.

C'est pourquoi depuis 2002, la Communauté de Communes Val d'Amboise, et avant elle le District d'Amboise, n'ont eu de cesse d'accroître leur capacité de développement économique et d'accueil aux entreprises.

Les initiatives récentes en faveur de l'emploi par la réhabilitation de la ZAC Saint Maurice, l'extension du parc d'activités de la Boitardière, la mise à disposition de locaux d'entreprises, les soutiens financiers aux projets artisanaux, doivent permettre d'atteindre concrètement ces objectifs. Toutes ces mesures, élaborées avec l'ensemble des acteurs économiques - *Chambres consulaires, Observatoire Economique, Conseil Général, Conseil Régional* - visent à accroître la réactivité et l'adaptabilité de notre territoire face aux mutations économiques en cours.

Le Conseil Communautaire de Val d'Amboise.

Val d'Amboise info n°13 Printemps 2007

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la **communauté de communes Val d'Amboise**

Communauté de communes Val d'Amboise

Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine

Adresse postale : BP 308
37403 Amboise Cedex

Bureaux : 9 bis rue d'Amboise
Nazelles-Négron
Tél : 0 247 234 744 - Fax : 0 247 234 750
Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Directeur de la publication : Claude Courgeau

Rédactrice en chef : Sandra Lagedamon

Conception / mise en pages : Projectil

Rédaction : Sandra Lagedamon
Remerciements à Jeannine Gosset, aux services de Val d'Amboise et au service communication de la ville d'Amboise pour leur contribution.

Comité de lecture : Chantal Alexandre, Alain Fougeron, Pierre Bordier, Colette Bourreau, Claude Courgeau

Photos : service communication de Val d'Amboise, office de tourisme Val d'Amboise, Jean-Claude Louet

Illustrations / infographie : SCP Babin-Chevaye & Fournier architectes

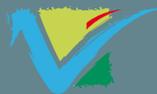
Impression : Numeri'scann 37

Distribution : DPC (Amboise, Noizay), communes

Tirage : 11 400 exemplaires

ISSN : 1953-0765

Contactez les services et structures de Val d'Amboise



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Services de la communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron
Accueil du public : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Accueil

Secrétariat général

Services techniques

(assainissement, travaux, déchets)

Service développement économique et tourisme

Service communication

Service comptabilité

Service du personnel

Secrétariat petite enfance

Tél : 0 247 234 744

Fax : 0 247 234 750

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Crèche "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 0 247 234 724

Courriel : creche.ccva@wanadoo.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi de
7h15 à 18h30. Le vendredi de 7h15 à
18h00.

Permanences inscriptions : lundi et
jeudi de 14h30 à 18h00.

Relais assistantes maternelles

Antenne sud, 4 allée des tilleuls à
Amboise

Tél : 0 247 578 852

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Accueil du public : lundi, mercredi,
jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de
13h30 à 17h30.

Antenne nord, 15 rue de Perreux à
Nazelles-Négron

Tél : 0 247 570 419

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Accueil du public : mardi de 13h30 à
17h30.

Bienvenue sur "cc-valdamboise.fr" !

Le 31 janvier à 19h, **la communauté de communes a inauguré son site internet**. Quelques minutes avant le lancement officiel, elle a offert aux habitants de Val d'Amboise qui ont suivi la formation "Visa internet Centre" l'opportunité de **"surfer" sur les pages communautaires, en avant-première !**

Sur les 311 habitants de Val d'Amboise ayant bénéficié de la formation, d'octobre 2006 à janvier 2007, près de 170 ont répondu présent à l'invitation de la communauté de communes.

Venus des quatre coins du territoire - et pour quelques uns des communautés voisines des Deux Rives, du Blérois, voire de Montrichard - les participants ont investi la grande salle du centre socio-culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron. Un grand écran, une connexion haut débit par satellite et des PC portables en libre service



devaient permettre à chacun de ne rien perdre de l'instant. En prélude au lancement officiel, les élus de Val d'Amboise ont remis aux participants le "Visa internet" qui atteste de leur formation aux nouvelles technologies. La plupart des nouveaux diplômés appartient à la classe des jeunes retraités, mais quelques employés des entreprises locales et des mamans "au foyer" ont aussi bénéficié du dispositif.

Après la cérémonie et les petits fours de circonstance, les ordinateurs portables ont été pris d'assaut, chacun souhaitant découvrir à son rythme les pages du site internet communautaire. Parmi ses points forts, selon ces premiers visiteurs : l'organisation des informations par domaine de compétence, la rubrique "A la Une" de la page d'accueil qui met en avant l'actualité de la collectivité, ou encore l'agenda des manifestations organisées sur la



communauté de communes. La rubrique "nos publications", qui permet de télécharger les magazines, les guides pratiques et certains dossiers, a aussi remporté les suffrages de l'assistance.

EN PRATIQUE

Après les Visa internet, l'organisme de formation Cefim assurera, à partir du mois de mars, le volet "Visa bureautique". Plusieurs centaines de personnes se sont inscrites. Elles recevront dans quelques jours une convocation de Cefim, pour participer à une réunion d'accueil.

Les Visas, c'est toute l'année !

Situé près du Lycée Chaptal, à Amboise, inauguré en janvier 2006, **l'Espace libres savoirs propose toute l'année de vous former à cinq visas différents.** Selon vos besoins, à votre rythme et gratuitement.

Créé à l'initiative du conseil régional, piloté par le Greta Val de Loire, l'Espace libres savoirs réunit huit organismes de formation implantés localement. C'est à la fois un lieu d'accueil, d'information et de formation du public. Chacun peut y trouver une réponse adaptée à ses besoins et bénéficier d'une grande souplesse de fonctionnement : le calendrier est établi en fonction des contraintes géographiques, horaires ou familiales, et l'espace libre savoirs est ouvert le samedi matin.

La formation à cinq visas est assurée à Amboise : visa bureautique, visa internet, visa anglais, visa "3 en 1" (math, français, raisonnement

logique) et visa éco-citoyen (gestes du quotidien qui préservent l'environnement).

A l'issue de sa première année d'exercice, l'Espace libres savoirs a pris en charge plus de 700 visas (dont 300 "bureautique" et 200 "internet"). Des places sont disponibles dans l'ensemble des formations, dont le financement est intégralement pris en charge par le conseil régional et le fonds social européen. Pour préparer un concours ou pour une mise à niveau de vos connaissances, profitez de cette opportunité !



Espace libres savoirs

Rue du Clos des gardes - Amboise
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le samedi de 9h00 à 12h00.
Tél : 02 47 23 46 35
Courriel : espace.libres-savoirs@laposte.net

Une aide "maison" pour les petites entreprises

Le 9 février, Val d'Amboise a signé avec le conseil régional du Centre une convention qui lui permet de **mettre en œuvre une aide financière directe** en faveur des entreprises.

L'APEVA, traduisez "aide aux petites entreprises de Val d'Amboise", a pour vocation de soutenir les projets qui n'entrent pas dans le dispositif d'accompagnement de la région. Elle s'adresse aux créateurs et repreneurs d'activités, ainsi qu'aux petites entreprises soucieuses de se développer et de se moderniser, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 800 000 €.

Conçu et piloté par le service développement économique de Val d'Amboise, le dispositif APEVA s'appuie sur une enveloppe de 120 000 € pour l'année 2007. Le montant maximum de l'aide accordée s'élève à 7 000 € par dossier.

Quelques jours après son lancement, les demandes d'information affluent et les premiers dossiers APEVA ont été déposés à Val d'Amboise par des artisans, un prestataire tourisme et un établissement de restauration rapide.

Contact APEVA :

Val d'Amboise
Service du développement économique
Marie-Line DESLANDES - Tél : 02 47 23 47 93
Courriel : mldeslandes.diacteco@cc-valdamboise.fr



Marie-Madeleine Mialot, vice-présidente du conseil régional en charge des affaires économiques, et Pierre Bordier, président de la communauté de communes ont signé l'acte de naissance d'un dispositif déjà plébiscité par les entreprises locales.

Bout des Ponts: ça tourne... rond !

Aménagés en décembre, les ronds-points du Bout des Ponts et de la place Désiré Marteau ont **changé la vie des automobilistes et des riverains**. De quoi donner envie à certains de "verrouiller" le dispositif !

Disparus, le "bouchon" de 17 heures et le chassé-croisé incertain où l'on se demandait à quelle priorité se vouer...

Maryse, d'Amboise, sort de la charcuterie et regagne son véhicule. "Avec l'ancien

régime de priorité (à droite), les autos avaient tendance à accélérer pour passer. Je ne me sentais pas très rassurée en sortant des commerces et je préférerais que les enfants restent dans la voiture. Là, c'est vraiment bien. La circulation s'écoule bien et les gens lèvent le pied, même si l'accès et la sortie des parkings ne sont pas facilités."

Du côté de l'association du Bout des Ponts, on est également satisfait, dans l'ensemble. "Les usagers sont unanimes et nous recueillons, à de rares exceptions, de très bonnes impressions des riverains", souligne Guy Verzat, le président, qui ajoute comprendre "le parti-pris de la communauté de communes et du conseil général de tester le dispositif sur quatre saisons", mais attendre "des aménagements définitifs dignes d'une entrée de ville". Il poursuit : "Mais auparavant, il faudra régler certains points : la sécurisation des piétons, les

entrées et sorties de parking, ou encore un marquage au sol défaillant...".

Les aménagements définitifs doivent intervenir après la période test d'un an.

Donnez votre avis sur ces aménagements

En écrivant à la communauté de communes, sur www.cc-valdamboise.fr, rubrique "foire aux questions". Vos remarques seront transmises aux services techniques de Val d'Amboise.





Quartier de la Verrerie à Amboise

Un programme local pour l'habitat

Il y a quelques mois, Val d'Amboise lançait la procédure d'élaboration d'un programme local de l'habitat, ou PLH, pour ses neuf communes. Cette procédure a été élaborée conjointement avec la communauté voisine des Deux Rives dans le but d'analyser les caractéristiques locales en matière d'habitat, et d'établir un programme d'actions afin d'adapter l'offre de logements locatifs et en accession pour les six prochaines années.

La phase de diagnostic du PLH, réalisée par le cabinet Acadie (Paris) au printemps 2006, met en évidence la "bonne santé" du territoire en terme d'habitat. Les communes de Val d'Amboise sont attractives pour des ménages d'horizons diversifiés. La région est relativement autonome vis-à-vis de l'agglomération de Tours, et les habitants jouissent d'un cadre résidentiel de qualité, au regard du niveau de confort et de la taille des logements. Le marché local du logement répond

aujourd'hui dans l'ensemble aux besoins de la plupart des habitants. Cependant, l'augmentation de la population depuis les années 1990⁽¹⁾ et la montée en puissance des seniors posent la question de la pérennité de cet équilibre. Si l'on y ajoute la difficulté des ménages dont les revenus sont supérieurs aux plafonds du logement locatif social⁽²⁾ pour se loger aux prix du marché (+10 % sur 5 ans), et la faiblesse de l'offre adaptée aux jeunes travailleurs ou aux jeunes ménages, on prend la mesure

des enjeux que recouvre la politique de l'habitat. A savoir, rendre possible un parcours résidentiel ascendant (de la location à l'achat, au maintien à domicile), conjuguer développement de l'habitat et maîtrise des espaces urbanisés, promouvoir un habitat de bonne qualité à la portée de toutes les bourses, et enfin répondre aux besoins des publics en difficulté.

(1) +13 % de 1990 à 1999. La croissance se poursuit au même rythme depuis 2000.

(2) 42 % des ménages de Val d'Amboise.

Maintenir un environnement attractif, proposer des logements adaptés

Parmi plusieurs scénarios d'évolution de l'habitat, le groupe de pilotage de Val d'Amboise s'est prononcé en faveur de celui "de l'équilibre" qui tend à développer une offre en logements variée, pour répondre aux besoins de profils divers, des jeunes actifs aux seniors. Un programme d'actions en six points y est associé.

1 / Maîtriser l'urbanisation et l'espace foncier

- **Conseiller** les communes dans l'élaboration des documents d'urbanisme locaux (définition de secteurs stratégiques de développement).
- **Définir** des orientations en matière de qualité (normes de construction, maîtrise de l'énergie) et de diversité résidentielle (inscription d'objectifs de mixité logement privé / logement aidé dans les opérations immobilières).

Nazelles bourg



La consommation d'espace liée à l'habitat est aujourd'hui très importante alors que les ressources sont limitées

- **Economiser** l'espace en préférant, selon les secteurs, des logements semi-collectifs, ou des maisons jumelées aux maisons individuelles.

2 / Développer, diversifier les offres de logement aidé

- **Favoriser** le développement de logements locatifs aidés (objectif : 20 % de la construction neuve), y compris dans les communes rurales, où des besoins existent, et diversifier l'offre vers les jeunes et les seniors.

Le prix du foncier est un obstacle pour les ménages qui souhaitent acquérir leur première résidence

- **Développer** l'offre en accession à la propriété aidée (120 à 130 000 euros pour un logement familial d'environ 80 m²). Favoriser des programmes urbains plus accessibles que l'habitat individuel : semi-collectif, maisons jumelées.
- **Accompagner** la politique départementale de repérage et de lutte contre l'habitat indigne (réhabilitation du parc de logement social, adaptation au grand âge et au handicap).

Les résidences principales représentent près de 90 % des logements. Le volume des résidences secondaires est limité (6 %) et en diminution depuis 1990 (-28 %), avec la transformation d'un certain nombre de résidences secondaires en résidences principales.

L'habitat individuel est prédominant et concerne 75 % des résidences principales, taux largement supérieur à la moyenne départementale (64 %). L'habitat collectif est concentré à Amboise (90 %) et, dans une moindre mesure, dans les autres communes du pôle d'emploi, Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse.

A l'accession, le poids des ménages qui acquièrent leur premier logement (primo-accédants) décroît au profit d'acquéreurs disposant d'un plus grand pouvoir d'achat : investisseurs, seniors et ménages faisant une seconde acquisition.

A la location, la demande est en hausse et concerne des jeunes en début de parcours professionnel, des salariés en mutation à la recherche d'un logement de transition, des ménages séparés.

Le parc locatif social (18 % des résidences principales) de la communauté de communes est localisé à Amboise (80 %). Il a faiblement progressé ces dernières années : 15 à 20 logements par an en moyenne entre 1999 et 2005.

Objectifs du programme local de l'habitat à l'horizon 2012

En croisant les objectifs de développement des communes de Val d'Amboise, on prévoit une croissance démographique de l'ordre de 1,2 à 1,5 % par an (400 à 450 habitants par an). Ce rythme correspondrait à un besoin d'environ 800 à 900 logements sur six ans.

	Amboise, Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse	Autres communes de la CC Val d'Amboise	Total CC Val d'Amboise
Construction de nouveaux logements :			
Construction neuve globale	700	100	800
dont production locatif aidé public	135	25	160
dont offre en accession aidée	130	20	150
Opérations d'amélioration de l'habitat existant :			
Intervention dans le parc privé existant (financement ANAH)	Selon opportunités et analyse pré-opérationnelles		140



Habitat mitoyen à Pocé-sur-Cisse

3 / Préserver la qualité de l'habitat existant

→ **Mettre en place** une opération structurée d'amélioration de l'habitat pour accroître la qualité du parc privé existant (en favorisant une offre locative privée à loyers maîtrisés) et aménager les centres bourgs.

Un tiers du parc de logements est antérieur à 1948. Une part importante des seniors réside dans le parc privé de qualité insuffisante

→ **Accompagner** la politique départementale de repérage et de lutte contre l'habitat indigne (information des propriétaires sur les aides à l'amélioration des logements).

4 / Répondre aux besoins des jeunes

→ **Développer** une offre diversifiée permettant un parcours résidentiel ascendant.

Le foyer de jeunes travailleurs (FJT) propose 89 logements où sont hébergés près de 300 jeunes chaque année. Son taux de remplissage est de 90 %

→ **Participer** à la pérennisation du FJT et des structures locales d'accueil.

→ **Favoriser** le développement d'une offre intermédiaire (studios et types 2 indépendants, sous-locations auprès d'organismes HLM, incitation des bailleurs privés).

Les perspectives de développement économique associées à l'extension de la Boitardière et les emplois saisonniers liés à l'activité touristique engendrent un besoin en logement spécifique

→ **Informier** les acteurs économiques locaux des dispositifs existants pour une mise en relation rapide avec les jeunes actifs arrivant sur le territoire.

5 / Répondre aux besoins des seniors

Le parc privé dont la qualité laisse à désirer est occupé majoritairement par des seniors. 20 % des ménages résidant dans le parc social ont plus de 65 ans

→ **Aider** au maintien à domicile des personnes âgées non dépendantes par

l'amélioration et l'adaptation du parc de logements social et privé, ainsi que par le repérage des situations "à risque".

Il existe un besoin en logements indépendants de petite taille, dans un environnement sécurisé assorti de services spécifiques

→ **Favoriser** le développement d'une offre intermédiaire ou alternative au logement isolé (foyer-logement, maison d'accueil rural, logements temporaires) si possible intégrée à des programmes "intergénérationnels", dans les centres bourgs, à proximité des services.

→ **Renforcer** la capacité de réponse aux besoins des personnes âgées dépendantes (dans le cadre du schéma départemental gérontologique, création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ou EHPAD, à l'échelle du Pays Loire Touraine).

6 / Répondre aux besoins des plus défavorisés

Le foyer Anne de Beaujeu accueille, à Amboise, les femmes en difficulté et leurs enfants. Aucune solution d'hébergement n'existe pour les autres publics en difficulté

→ **Développer** l'hébergement d'urgence et le logement temporaire (réalisation de logements avec accompagnement social et démarche d'insertion professionnelle).

→ **Suivre la mise en œuvre** du schéma départemental d'accueil des gens du voyage (qui prévoit pour Val d'Amboise une aire d'accueil permanente de 10 à 12 emplacements).

27 % des ménages disposent de revenus inférieurs à 60 % des plafonds du logement locatif social "classique"

→ **Développer** une offre locative pour les familles cumulant des difficultés financières et sociales.

Les jeunes actifs ont des difficultés à accéder aux logements "standard bon marché". Des projets sont en cours pour inciter les bailleurs privés : aides financières du conseil général aux propriétaires souhaitant rénover leur bien, "bourse au logement" départementale sécurisant les rapports entre propriétaires bailleurs et jeunes locataires.

Des offres d'emploi, de formation ou de stage demeurent aujourd'hui non pourvues faute d'accès du candidat à un logement adapté sur le territoire de Val d'Amboise.

Dix logements accessibles aux jeunes actifs sont en projet sur la commune d'Amboise : 5 logements temporaires et 5 logements d'insertion.

Le vieillissement est parfois associé à la dégradation de l'habitat. Ces cas de détresse restent hors d'atteinte des circuits sociaux classiques. Pour les repérer, les communes de Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse ont développé des visites régulières au domicile des personnes âgées isolées.

Cas exemplaire, l'opération "habitat regroupé pour personnes âgées" menée récemment à Selles-sur-Cher. Composé de logements non sociaux, l'ensemble propose des niveaux de loyers suffisamment bas pour être accessible au plus grand nombre.

Les logements temporaires, dont l'occupation est limitée à trois mois par an, sont destinés à des seniors isolés faisant face à une difficulté passagère, ou hébergés dans le cadre familial, dans une logique de relais temporaire.

Le projet de programme local de l'habitat a été arrêté par le conseil communautaire, le 8 février 2007. Il a été transmis aux neuf communes de Val d'Amboise et au syndicat en charge du schéma de cohérence territoriale (SCOT), qui disposent d'un délai de deux mois pour délibérer. Leurs avis recueillis, le conseil communautaire délibérera à nouveau sur le projet, qui sera soumis au comité régional de l'habitat. Si des modifications étaient alors demandées, le conseil communautaire devrait à nouveau délibérer sur ces

amendements et saisir les communes membres et le SCOT.

Selon la durée de la consultation, le PLH pourrait être adopté au second semestre 2007. Le PLH s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord signé en 2005 avec le conseil général, partenaire financier essentiel. Un observatoire de l'habitat, qui permettra l'analyse régulière de l'évolution du marché local et la réactualisation des objectifs du PLH si nécessaire, et un dispositif de pilotage et de suivi, seront bientôt créés.

Réunion du 21 décembre 2006



Une nouvelle convention avec l'office de tourisme

La convention liant la collectivité à l'office de tourisme Val d'Amboise arrivait à échéance fin 2006. Considérant l'impact de l'activité touristique sur l'économie locale, les élus communautaires ont mené une réflexion pour que l'action de Val d'Amboise devienne un véritable levier pour le secteur. Dans le cadre de sa compétence tourisme, Val d'Amboise a reconduit la délégation des missions de service public d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristique assurée par l'office de tourisme. La nouvelle convention précise les missions de service public confiées à l'association (article L133-3 du code du tourisme) et les actions que l'office développera en partenariat avec Val d'Amboise : missions d'animation et d'observation statistique.

La convention prévoit également une présentation régulière du bilan des activités de l'office de tourisme à la collectivité.

Prise en charge des déchets ultimes d'Emmaüs

Emmaüs Touraine collecte des objets usagés à la demande des particuliers. Le transport et l'enfouissement des déchets non valorisables issus de cette collecte représente un coût qui met en difficulté l'association.

La communauté d'agglomération Tour(s) Plus assure l'élimination des déchets des sites Emmaüs localisés sur son territoire. Elle a proposé aux autres communautés de communes du département de prendre en charge les déchets de leurs antennes locales, moyennant le remboursement des frais engagés. Pour l'année 2006, la participation demandée à Val d'Amboise (établie d'après le volume des déchets collectés auprès d'Emmaüs Amboise) s'est élevée à 757,39 €.

Petite enfance : participation de la CAF

Le contrat enfance, conclu en 2001 entre la caisse d'allocations familiales Touraine et le district d'Amboise pour une période de cinq ans, engageait la collectivité sur trois projets :

- le soutien à la halte garderie d'Amboise,
- le développement du relais assistantes maternelles à l'ensemble du territoire,
- l'étude et, si elle était favorable, la mise en place d'une structure petite enfance au nord de la Loire.

Dans le cadre de ce contrat, la CAF s'engageait à financer à hauteur de 62 % toute nouvelle dépense de fonctionnement.

Compte tenu des actions mises en œuvre pour améliorer l'accueil des moins



de trois ans, Val d'Amboise n'est plus, aujourd'hui, considéré comme prioritaire. La convention qui vient d'être signée avec la CAF prévoit donc de ramener la participation de cette dernière à 55 % des dépenses de fonctionnement des structures petite enfance. Le nouveau contrat n'intégrera probablement pas le financement du fonctionnement du futur multi-accueil nord, qui s'élèvera bientôt sur la commune de Nazelles-Négron. Val d'Amboise ayant anticipé ce retrait éventuel et pris les mesures budgétaires nécessaires, la collectivité reste en capacité de mener à bien ce projet et d'assurer le fonctionnement de la nouvelle structure.

Rappel :

- Le compte rendu des séances du Conseil communautaire est affiché dans chaque mairie.
- Le Conseil siège au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, avenue des Courvoyeurs. Les séances sont publiques.
- les prochains conseils se tiendront les jeudis 29 mars, 10 mai, 5 juillet à 18h00.

Station d'épuration de Noizay

La reconstruction de la station d'épuration de Noizay nécessitait l'acquisition d'une parcelle contiguë afin de permettre une meilleure organisation de la desserte de cet équipement. La communauté de communes a acquis auprès de la commune de Noizay deux parcelles de 771 m² et 286 m², moyennant l'euro symbolique.

Redevance d'assainissement collectif

Pour l'ensemble des communes, la redevance 2007 a été arrêtée à 1,918 €HT par m³ d'eau potable consommé. Ce montant, facturable dès le premier m³, sera appliqué aux consommations d'eau enregistrées à compter du dernier relevé de l'année 2006.

Participation aux réseaux d'assainissement

A dater du 1^{er} janvier 2007, la participation des promoteurs et lotisseurs aux réseaux d'assainissement eaux usées a été fixée à 876,55 € par lot ou appartement (835,37 € en 2006) et à 721 € par chambre d'hôtel (687,13 €) créés lors de l'opération immobilière.

Acomptes sur subventions 2007

Le conseil communautaire a accordé à l'office de tourisme une subvention de 28 884 € qui sera versée en trois fois, en janvier, février et mars 2007.

L'école de musique Paul Gaudet, à Amboise, recevra une subvention de 24 228 € qui sera également versée en trois fois, aux mêmes échéances.

Réunion du 8 février 2007

Vente de terrains à la Boitardière

Le conseil communautaire a approuvé la vente d'un terrain de 1 598 m² sur le site d'activité de la Boitardière Est, à Chargé, au bureau d'étude en infrastructures et réseaux électriques Ap'Solu (Amboise), pour un montant de 15 980 €HT (soit 10 €HT le m²). Le projet comprendra un immeuble de bureaux de 180 m². L'entreprise AP'SOLU, qui emploie aujourd'hui trois personnes, créera un nouvel emploi dans le cadre de ce projet.

Toujours sur le site de la Boitardière, mais à Amboise, un terrain de 7 000 m² contigu à son implantation actuelle va être vendu à la société Besin, fabricant de carton alvéolaire, pour un montant de 70 000 €HT.

Depuis la création de la première usine en 1987, l'entreprise "RLG" a connu un développement rapide, avec notamment la construction d'une deuxième usine en 1990 et la fusion avec Besin International en Hollande. Après une période de stabilité, Besin se développe aujourd'hui grâce à de nouveaux produits. L'entreprise prévoit la construction de 1 000 m² d'atelier supplémentaires. Elle assurera désormais à Amboise l'intégralité de sa production.



Les locaux de l'entreprise Besin à la Boitardière

Ce premier projet s'inscrivant dans des perspectives de croissance à plus long terme, l'entreprise a également réservé un terrain complémentaire de près de 14 000 m² sur la même parcelle, pour une extension possible dans les trois ans.

Site d'activités de Saint-Maurice

La communauté de communes a acquis une propriété constituée d'une maison d'habitation, d'un atelier et d'un petit terrain dans le périmètre de la ZAC Saint Maurice, rue d'Amboise à Nazelles-Négron, pour un montant de 140 000 €. Cette acquisition, réalisée dans le cadre du projet de réhabilitation du site, permettra, à terme, l'aménagement de voies de circulation et de parkings.



Vue partielle en 3D des locaux commerciaux

Station d'épuration de Noizay

Dans le cadre de la reconstruction de la station d'épuration, pour faciliter l'accès à l'équipement, la communauté de communes a acquis deux parcelles de 56 m² et 348 m², moyennant 123,22 €.

Ecole de la musique de Nazelles-Négron

L'école de la musique de Nazelles-Négron a reçu pour le premier trimestre 2006 / 2007, une subvention d'un montant de 5 625 € qui correspond à sa fréquentation.

Projet de programme local de l'habitat

Le conseil communautaire a arrêté le projet de programme local de l'habitat et lancé la consultation prévue par les textes. Lire, en pages 5 à 7, le dossier consacré à ce sujet.

Les comptes de l'assainissement

Le conseil a approuvé les comptes du service de l'assainissement. Le compte administratif présente un excédent de 880 000 € qui sera pour sa majeure partie (863 700 €) affecté au budget 2007, en réserve d'investissement.

Le budget 2007 d'assainissement prévoit 2 799 506 € en fonctionnement et 3 868 489 € en investissement.

Cette année, la collectivité poursuivra la réhabilitation des réseaux, réalisera de nouvelles extensions (quartiers "Les caves" à Chargé, "Les Thomeaux - Bel Air" à Saint-Règle) et lancera les études pour l'extension Noizay-ouest et le débouage de la lagune de Souvigny-de-Touraine. Des travaux sont également prévus à la station de la Varenne, à Amboise.

Dans les coulisses du budget 2007

Le budget annuel de la communauté de communes est en cours d'élaboration et sera soumis au conseil communautaire le 29 mars prochain. Alors que les années précédentes avaient nécessité un effort financier important pour le lancement des sites d'activités économiques et l'achat, en juin 2006, des terrains de l'extension Est de la Boitardière, le contexte est aujourd'hui différent. La commercialisation des terrains à vocation économique et les subventions de l'Etat, de la Région (via le Contrat de pays) et du Département viennent compenser les frais engagés par Val d'Amboise. **Le budget 2007, qui aura un recours limité à l'emprunt, permettra de renforcer les actions engagées ces dernières années et de développer les services rendus aux habitants. En voici les orientations.**

Soutenir l'activité économique

Sur les sites d'activités 2007 va rimer avec nouvelles installations d'entreprises : dans le sillage du centre de tri de La Poste, plusieurs entreprises s'installeront bientôt sur le site de la Boitardière (Brazillier fils, Sogarep, Zaiä...). En avril,



Viabilisation de l'extension de la Boitardière à Chargé

la commission départementale d'équipement commercial rendra son avis sur l'opération "Espaces Saint-Maurice", dont les travaux pourraient débuter pendant l'été prochain.

Pour accompagner le développement des petites entreprises de son territoire, Val d'Amboise leur propose **une nouvelle aide, l'APEVA**, depuis le 9 février dernier (*lire, en page 4, l'article consacré à ce nouveau dispositif*).

Constant depuis 2002, le taux de la taxe professionnelle sera maintenu à un niveau attractif de 11,5 %. Les bases de la taxe professionnelle sont en progrès de 2,7 %, ce qui représente 1,2 million d'euros de recettes supplémentaires pour la collectivité. Ce gain permettra d'autofinancer plus largement de nouveaux équipements.

Facturer les services au plus juste

Malgré un niveau d'investissement important (entretien et extension des réseaux, travaux dans les stations d'épuration), **l'augmentation de la redevance d'assainissement sera contenue** à un niveau très proche de celui de l'inflation.

En ce qui concerne les ordures ménagères, les efforts réalisés par les habitants, notamment en matière de tri, et la gestion rigoureuse de la collecte et du traitement permettent d'envisager **une baisse de la taxe d'enlèvement et le développement de nouveaux services.**

Pallier les conséquences de la restructuration de Pfizer

On sait le drame humain que représente la fermeture prochaine du centre de recherches. Et l'on peut évaluer l'impact de cette restructuration sur les ressources de la collectivité : une baisse annuelle de l'ordre de 400 000 € des revenus.

Depuis plusieurs années, Val d'Amboise s'est donné les moyens d'accueillir de nouvelles entreprises. Différents projets sont en voie de se concrétiser sur les sites de la Boitardière et de Saint Maurice. Le développement économique est plus que jamais au cœur des préoccupations de la collectivité, qui a besoin des revenus de la **taxe professionnelle pour financer ses compétences.**

De plus, la progression des bases de la **taxe professionnelle (1 % par an sans Pfizer)**, l'existence d'un dispositif d'aide en matière de pertes fiscales (90 % compensés la première année, 75 % la seconde et 50 % la troisième) et des mesures de gestion adaptées devraient permettre d'amortir, sur plusieurs années, la baisse du produit fiscal annoncée.



Le logement social au cœur du PLH

Agir plus près de vous

L'année 2007 verra la construction, à Nazelles-Négron, du **multi-accueil nord**, dont une grande partie est autofinancée. Ce nouvel équipement accueillera 30 enfants et abritera l'antenne du relais assistantes maternelles. Son ouverture est envisagée pour 2008.

Val d'Amboise vient par ailleurs d'arrêter son projet de **plan local de l'habitat**, qui tend à favoriser l'émergence d'une offre locative plus importante, de qualité et à la portée de toutes les bourses.

La mise en place de ce plan d'action, entre 2006 et 2012, nécessitera des crédits importants. La convention des communes est en cours.

Changements d'interlocuteurs à Val d'Amboise

Depuis plusieurs semaines, **Micheline Bertaux**, bien connue des petits usagers du multi-accueil Bouts d'Chou d'Amboise pour en être la directrice, occupe des fonctions élargies. Elle est en effet la coordinatrice du secteur petite enfance de la communauté de communes avec la charge, notamment, de suivre la conception du futur multi-accueil nord, à Nazelles-Négron.

Recrutée en 2006, employée auparavant par Tour(s) Plus, **Elisabeth Bouche** assure depuis le mois de janvier la responsabilité du service déchets de Val d'Amboise.

Depuis le début du mois de février, **Florence Gauron et Delphine Roux** assurent, chacune à mi-temps, le secrétariat général ainsi que l'accueil téléphonique et du public au siège de Val d'Amboise.

Recrutée en 1973 par la ville d'Amboise, employée du multi-accueil Bouts d'Chou, **Pierrette Chesneau** a dit au revoir aux enfants à la fin de l'année 2006. Elle est partie pour une retraite bien méritée.

Services techniques



En janvier, **Pierre-Richard Sanchez**, directeur des services techniques de la communauté de communes, a fait valoir ses droits à la retraite. **Gilles Chaffois**, 35 ans, a pris le témoin.

Recruté en 1967 par la préfecture de Paris en qualité de dessinateur d'exécution, muté à la ville d'Amboise en 1978, Pierre-Richard Sanchez a gravi un à un les échelons pour atteindre le grade d'ingénieur principal. Il s'éloigne de la région d'Amboise pour un détachement à La Riche à partir de 1994,

mais revient au district d'Amboise en 2001, pour intégrer la communauté de communes, dont il a largement contribué à définir les nouveaux statuts, ou compétences (voirie communautaire).

Pour Val d'Amboise, il a piloté la mise en place des sites d'activités de la Boitardière et de Saint-Maurice, la réhabilitation de locaux en vue de la réalisation de deux commerces de proximité à Neuillé-le-Lierre et Souvigny-de-Touraine. Il a également "bouclé" d'importants dossiers d'assainissement (création ou reconstruction des stations d'épuration de Neuillé-le-Lierre, Cangey et Noizay, réhabilitation des réseaux de collecte anciens et nouvelles extensions, création d'un service public d'assainissement autonome) avec des investissements annuels supérieurs au million d'euros depuis 2002.

Le 26 janvier, lors de la cérémonie de vœux de Val d'Amboise, Pierre-Richard Sanchez a fait ses aux revoirs.

Un jeune directeur

Originaire de Seine-Saint-Denis, diplômé de l'école nationale supérieure de génie urbain (Paris), qui forme des ingénieurs généralistes à même d'intervenir au sein des collectivités locales, Gilles Chaffois a fait ses premières armes en région parisienne. En qualité de responsable technique d'un office HLM, à Suresnes, puis à la ville de Montfermeil où il a géré voirie, espaces verts, assainissement... en homme orchestre dirigeant une soixantaine d'employés municipaux. Nommé ingénieur, il est détaché à la ville de Paris, avant de quitter l'Île de France pour la Touraine. Il intègre alors la communauté d'agglomération Tour(s) Plus, au service infrastructures et grands projets, où l'attend une pile de dossiers consistants : Loire à vélo, création de la zone d'activité Arche d'Oé 2 à Tours nord, création de nouvelles voiries, d'aménagements paysagers et urbains.

"Après quelques années, j'ai vu dans l'offre de Val d'Amboise l'opportunité de devenir directeur des services techniques en bénéficiant d'une période de passation de pouvoir assez longue, idéale pour prendre la mesure de la collectivité et des dossiers." Achèvement de la reconstruction de la station de Noizay, études et chantier du multi-accueil nord, viabilisation de l'extension de la Boitardière et pilotage du projet "Espaces Saint-Maurice"... Gilles Chaffois est désormais aux commandes. Posé et serein.



Une étudiante pour la culture

Originaire de Reugny, Elsa Poussin, qui prépare un master "métiers du patrimoine" mention "politiques patrimoniales et développement culturel" à l'université de Lorient, effectue depuis le 15 janvier dernier et jusqu'au 1^{er} juin un stage auprès de la communauté de communes.

Elle a pour mission d'établir un diagnostic culturel des communes de Val d'Amboise, état des lieux qui identifiera les atouts et les faiblesses du territoire. Se fondant sur ce document, elle travaillera ensuite avec la commission culture de la communauté pour définir l'intérêt et les limites d'une prise de compétence culturelle élargie (Val d'Amboise assume déjà une compétence "musique"). La réflexion engagée va permettre de définir les axes de développement possibles et de préciser la notion "d'intérêt intercommunautaire" en ce domaine, tout en conservant aux communes leur autonomie.



Quand le ludobus fait escale...

C'est un rendez-vous prisé des tout-petits à Val d'Amboise : depuis deux ans, le ludobus promène de bourgs en villages son coffre (géant) à jouets. Une fois par mois environ, il fait un grand déballage dans la salle polyvalente communale de la plupart des communes de la communauté. La séance d'une heure et demie est ouverte aux assistantes maternelles en activité sur la commune et aux enfants qu'elles accueillent. Les parents sont également les bienvenus pour partager un moment - très attendu - d'échange et de convivialité où les petits apprennent à jouer et à vivre ensemble.

Les prochaines escales du ludobus auront lieu : le 13 mars à Noizay, le 20 mars à Pocé-sur-Cisse, le 10 avril à Neuillé-le-Lierre, le 15 mai à Saint-Règle, le 22 mai à Noizay, le 5 juin à Cangey, le 12 juin à Chargé.

Un rendez-vous pris... à cœur !

Le samedi 31 mars, la **troisième rencontre chorale des écoles** orchestrée par la communauté de communes, réunira au centre socio-culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron, près de trois cents écoliers venus de l'ensemble des communes de Val d'Amboise. A partir de 15 heures, six formations réunissant des élèves des écoles d'Amboise (Amboise Paré), Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Pocé-sur-Cisse et Souvigny-de-Touraine, interpréteront tour à tour deux chants. Comme les enfants ont eu les idées larges, le programme - joyeusement éclectique - balancera entre "L'Auvergnat" de Brassens et "Le tango des planètes" de Dimey, avec des sauts possibles quelques siècles en arrière ! Le final, comme à l'accoutumée, réunira l'ensemble des jeunes choristes pour deux chants, avant un bon goûter.



En prélude à cette nouvelle rencontre, chaque école a proposé un projet d'affiche à l'inspection académique. Parmi cinq autres, celui de l'école élémentaire de Chargé Bourg a été retenu pour l'édition 2007. Bravo à ses jeunes auteurs !

Au Ciné-concert à Amboise

Le mercredi 4 avril, Amboise sera le théâtre d'un ciné-concert autour de "Sherlock Junior", de Buster Keaton. Ce film burlesque, tourné en 1924, est sans doute le plus étrange et le plus profond de Buster Keaton : un jeune homme (Keaton), projectionniste et ouvrier dans une petite salle de cinéma de quartier, est chassé de la maison de sa fiancée. Inconsolable, il retourne à sa cabine de projection où il s'assoupit. Rêve et réalité se mêlent alors : les personnages sur l'écran deviennent les personnages de sa vie. D'un pas décidé, il franchit l'écran et endosse l'identité du grand détective Sherlock Junior ! Pour accompagner cette histoire sans parole, huit musiciens joueront en direct et se livreront au plaisir de l'improvisation. Une musique intimiste qui met en valeur chacun des musiciens pour des numéros de duettiste avec ce merveilleux soliste qu'est "Buster".



EN PRATIQUE

Mercredi 4 avril 2007 à 18h
Jeune public Ciné-concert
(à partir de 6 ans)
Durée : 1h
Réservations en ligne :
culture@ville-amboise.fr
Renseignements :
02 47 23 47 34 ou 47 23

La gestion de l'eau, ça vous regarde

Dans quelques mois, vous serez invités à **donner votre avis sur le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, le Sdage**. La reconquête de la qualité de cette précieuse ressource est en jeu.



Créé par la loi sur l'eau de 1992, ce document fixe à l'échelle des grands bassins hydrographiques, en l'occurrence le bassin Loire-Bretagne (le plus vaste de France), les orientations d'une gestion respectueuse. Le schéma actuel a été adopté en 1996 et devait être révisé pour intégrer les nouvelles obligations définies par la directive européenne qui vise un "bon état" de l'eau à l'horizon 2015.

Dans chacun des bassins versants qui partagent le territoire national⁽¹⁾, des comités réunissant des élus locaux, les services de l'Etat, des usagers et des associations ont travaillé à cette révision, après une phase de diagnostic. Une première consultation, sur l'avant-projet, a été organisée en 2005, malheureusement sanctionnée par une faible participation du public.

Le projet définitif doit vous être soumis (via

un questionnaire adressé à domicile) au début de l'année 2008. Il sera bientôt consultable dans les sous-préfectures, et sur le site internet du bassin Loire Bretagne. La communauté de communes Val d'Amboise, soucieuse de délivrer une information à l'ensemble de ses habitants, publiera dans les prochains numéros de Val d'Amboise info, plusieurs articles consacrés aux enjeux attachés à la gestion de l'eau. Elle vous informera également des étapes de la consultation, où il sera citoyen de mettre votre grain de sel !

(1) Bassins Rhin-Meuse, Adour-Garonne, Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie, Artois-Picardie, Loire-Bretagne.

EN PRATIQUE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du bassin Loire-Bretagne, www.eau-loire-bretagne.fr, ou sur www.ecologie.gouv.fr.

Le SCOT passe un **nouveau cap**

Le second numéro de la Lettre du SCOT vous est distribué en même temps que Val d'Amboise info⁽¹⁾. Editée par le syndicat mixte en charge de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale de l'Amboisie, du Blénois et du Castelrenaudais (le SCOT ABC, qui couvre 44 communes), la Lettre présente la synthèse du projet d'aménagement et de développement durable - le PADD. Ce document d'étape a pour vocation de fixer les grands principes d'aménagement du territoire, de développement urbain et de préservation de l'environnement et du patrimoine, avant la rédaction du projet définitif.

(1) à l'exception d'Amboise où la distribution a déjà été effectuée.

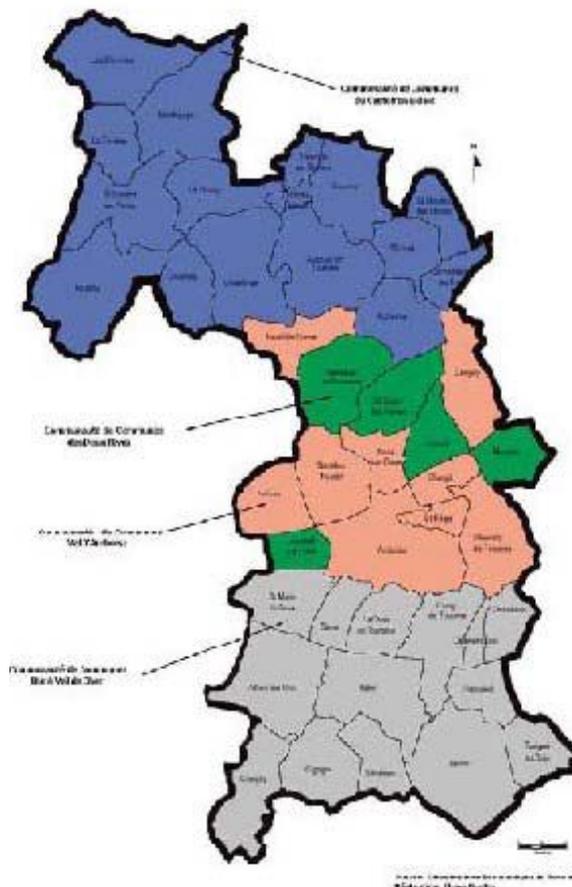
Consultation en cours

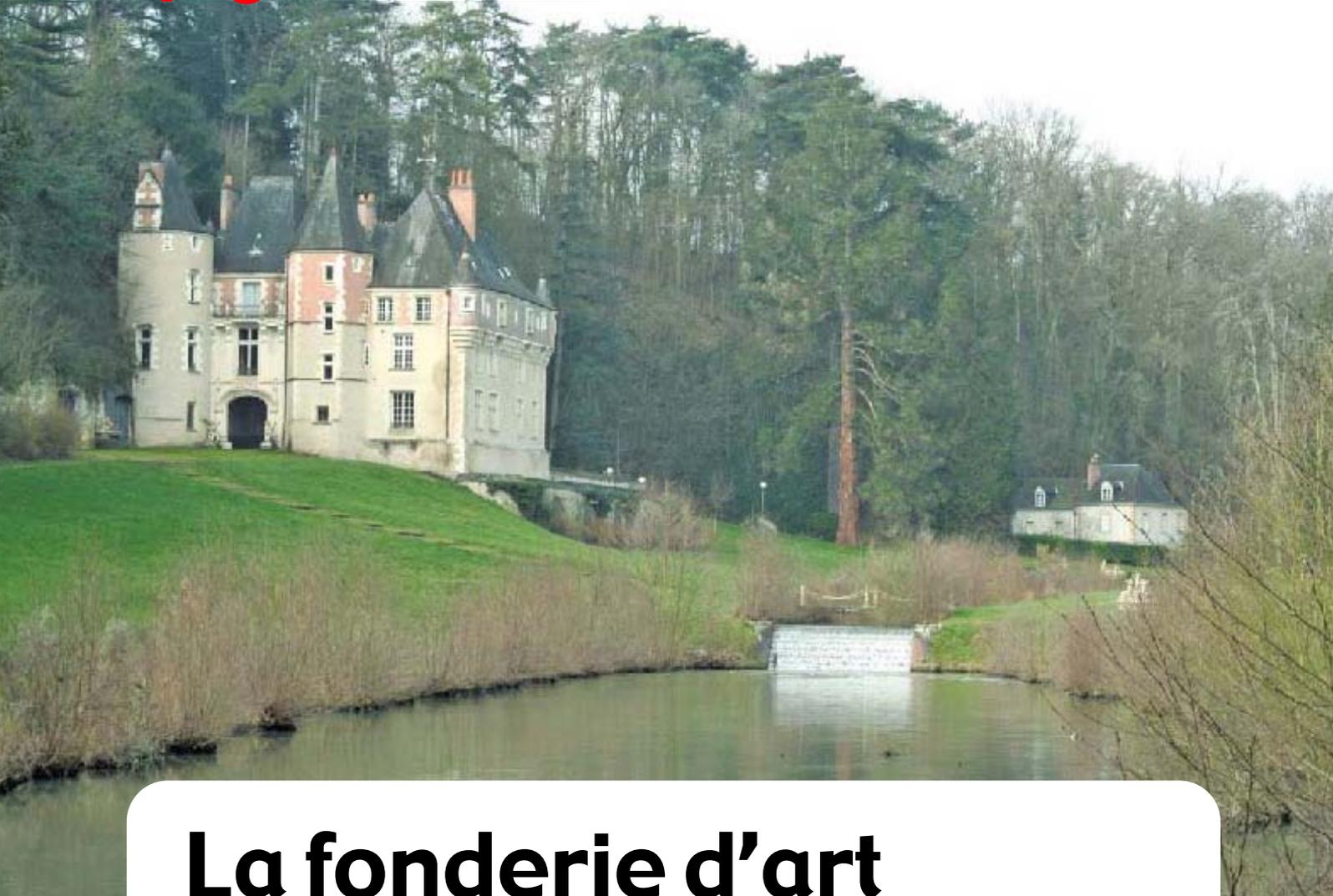
Dans le cadre de la consultation associée à l'élaboration de ce grand projet territorial, et afin de proposer une plus ample information sur ce sujet, une réunion publique est organisée le jeudi 5 avril prochain à partir de 18h30, salle des fêtes Francis Poulenc, à Amboise.

Syndicat mixte des communautés de l'Amboisie, du Blénois et du Castelrenaudais

Géraldine Collado (chargée de mission)

9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44





La fonderie d'art de Pocé-sur-Cisse (1823-1877)

Par Jeannine Gosset

Au cours des siècles, le château de Pocé abrita de nombreuses familles seigneuriales jusqu'à la Révolution. Aujourd'hui, son parc porte volontiers à la rêverie les promeneurs. Pourtant, en son temps résonna, dans ce lieu calme et reposant, l'activité débordante d'un établissement industriel renommé, aujourd'hui disparu : la célèbre **fonderie d'art Jean-Jacques Ducel**.

La terre de Pocé, avec son château, est vendue comme bien national le 19 juillet 1796 à un maître de forges parisien, Augustin Moisand, déjà propriétaire d'autres fonderies. Par une ordonnance de Louis XVIII, en 1823, Moisand obtient l'autorisation de "construire une usine à fer composée d'un haut-fourneau et d'un martinet⁽¹⁾ sur le ruisseau du moulin de Pocé". L'usine fabrique alors

du fer dans une affinerie grâce au martinet hydraulique. Quelques années plus tard, son gendre achète le domaine, puis le revend, en 1829, à Jean-Jacques Ducel et Paulin Viry, maîtres de forges, le premier parisien, le second lorrain.

Dès lors, l'usine connaît un bel essor. La fonte de fer est transformée en objets de la vie courante. Le siège et le magasin de l'usine sont situés à Paris. Après la mort précoce de son associé, Jean-Jacques Ducel, alors seul propriétaire, est autorisé par un décret impérial de 1853 à construire un deuxième haut-fourneau.

(1) marteau à bascule qui, mis en mouvement, sert à battre le fer.

• **La petite commune de Pocé est idéalement située** pour que prospère une telle activité.

Le combustible, le bois, provient principalement des forêts d'Amboise et de Château Renault. Le fer, extrait des minerais superficiels de Touraine et, pour une part, du Berry, est transporté par le canal du Cher. La castine (calcaire employé comme fondant dans le haut-fourneau) provient de Limeray et Cangey. Le sable utilisé dans les moulages est extrait aux environs de la Ménaudière, à proximité d'Amboise. Enfin, la Loire, alors navigable, permet le transport des matières premières et l'expédition des marchandises fabriquées vers Orléans, puis Paris.

Lorsque Ducel et Viry achètent l'usine de Pocé, la conjoncture économique est favorable, le XIX^{ème} siècle est en plein essor industriel. La fonderie devient l'une des plus grandes fonderies d'art de France, jusqu'à la mort de JJ Ducel, en 1877.

A son apogée, elle emploie plus de 400 ouvriers, et contribue à une augmentation considérable de la population de la commune (813 habitants en 1841, 1 403 en 1868, ... 1 610 aujourd'hui). Pour satisfaire le besoin de logements des employés, le patrimoine bâti gagne du terrain, comme en témoignent encore de nombreuses demeures.

• Une collection pléthorique !

Dans un catalogue de la fonderie, on peut répertorier plus de 12 000 articles différents : des objets du quotidien, des pièces d'ornement (balcons, bancs de jardin, plaques de cheminées...), des fontes d'art (importante statuariaire religieuse mais aussi mobilier décoratif urbain). Cette production est très prisée et exportée dans le monde entier ; statues, fontaines, vasques, candélabres, porte-flambeaux viennent orner les places des villes et les jardins publics ou privés en France et dans de nombreux pays : Allemagne, Suisse,

Neptune à Pocé-sur-Cisse



Une image de la fonderie en activité, le château en arrière plan

Lituanie, Brésil, Chili, Uruguay, Pérou, Etats Unis, Réunion, Maurice, Portugal...

Les statues sont pour la plupart des copies de modèles antiques, médiévaux, de la Renaissance ou classiques conservés au

Louvre : Les Trois Grâces d'après Pilon (Chinon), Diane chasserresse d'après Goujon (Valençay), une fontaine d'après Martin (Orléans)...

Ducel a également fait appel à des sculpteurs comme Vital-Dubray (Neptune 1856, œuvre maîtresse de la fonderie que l'on peut voir sur l'île de l'étang de Pocé). Malheureusement, de nombreuses œuvres ne sont pas signées. Certaines sont reproduites en série et peuvent être assemblées de façons différentes. D'autres sont uniques, comme la fontaine représentant Jean de Grouchy par Le Nordez à Harfleur (Seine Maritime).

Les statues et pièces importantes sont le plus souvent signées "J.J Ducel / Me de Forges Paris" ou "JJ Ducel & Fils / Mes de Forges Paris". Cette production variée et innovante assure la notoriété de la fonderie.

• La fin d'une belle aventure industrielle

Malheureusement, Jean-Jacques Ducel meurt en 1877. Son fils ne continuera pas l'entreprise dans laquelle il est associé. L'activité de l'usine cesse. La fonderie d'art du Val d'Osne achète en 1878 des modèles de Pocé qu'elle commercialisera à son tour sous son nom. Les bâtiments de l'usine sont démolis. Seule la halle au charbon (nord est du château) est épargnée, ainsi que quelques constructions dans le parc (bureaux, logements, écuries).

Au sol, sur les chemins, on peut, aujourd'hui encore, ramasser des sortes de pierres noires qui ressemblent à du

verre. Ce sont des "laitiers", résidus de la fonte des divers éléments mélangés dans les hauts-fourneaux. Il existe à Pocé, un lieudit "des Laitiers", sur le site de l'ancien dépôt de la fonderie.

Vers 1890, de nouveaux propriétaires aménagent avec goût le parc et l'agrémentent de nombreuses variétés d'arbres. Il est difficile d'imaginer qu'il y a un siècle et demi à peine, à l'emplacement actuel des pelouses, existaient des hauts-fourneaux, "mouleries", affineries, magasin, lavoirs à minerai, chevaux, nombreux ouvriers... sous la surveillance d'une grosse



Fontaine à Tours

horloge rivée à la façade du château. Quelques statues restées dans le berceau de leur naissance et ornant le parc témoignent seules de cette activité intense.

• Un héritage à préserver

Aujourd'hui, le domaine appartient à la Fondation Bertrand (qui administre le legs fait par les époux Bertrand). Elle veille à l'entretien du château et du parc, et a permis au Mouvement pour les villages d'enfants de s'implanter Chemin du Peu. Le parc, aujourd'hui classé, est ouvert au public dans sa partie basse : pelouses bordant le canal et chemins les contournant. Les promeneurs amoureux de la nature sauront apprécier un tel lieu et veilleront à le respecter et à le laisser propre !

L'association pour la sauvegarde et la promotion des œuvres de la fonderie d'art JJ Ducel essaie de répertorier les œuvres qui restent. Beaucoup ont été délaissées, ou ont même disparu. Pourtant, quel travail d'artiste peut découvrir celui qui se donne la peine de poser le regard sur un patrimoine artistique trop souvent ignoré, témoin d'un passé riche.

♪ Samedi 17 mars

Concert de l'harmonie d'Amboise

Eglise Saint Marc de Chargé
à 20h - Info : 02 47 57 04 01

🏠 Samedi 24 et dimanche 25 mars

Les Vyncées, fête des vins des lycées viticoles de France
Lycée agricole et viticole d'Amboise en journée
Contact : 02 47 23 35 50

🥾 Dimanche 25 mars

Randonnée pédestre à Limeray et dégustation de vin
Organisée par l'association pocéenne Les Taillepieds
Info : 02 47 57 18 15

🥾 Mardi 27 mars

Match de football France-Norvège (- de 19 ans)
Stade George-Boulohne, sur l'île d'Or, à Amboise, à 15h

📄 Jeudi 29 mars

Conseil communautaire de Val d'Amboise
Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 18h

👁️ Samedi 31 mars

"Ensemble, traitons mieux la Touraine"
Matinée organisée par la commune de Saint-Règle
Info : 02 47 57 41 21

♪ Samedi 31 mars

3^{ème} rencontre chorale des écoles

Organisée par Val d'Amboise
Centre socio-culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron, à 15h

♪ Samedi 31 mars

Rencontres chorales du Val de Cisse

Centre socio-culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron, à partir de 18h30

🏠 Dimanche 1^{er} avril

Fête de la détente
à Chargé. Randonnée pédestre et VTT au départ d'Artigny
Info : 02 47 57 04 01

👁️ Du 7 au 15 avril

Exposition de sculptures d'art organisée par la commune de Pocé-sur-Cisse et l'association Art Autrement
Salle polyvalente de Pocé-sur-Cisse - Info : 02 47 57 18 15

♪ Mardi 10 avril

Concert de printemps
de l'école de musique Paul Gaudet
Théâtre Beaumarchais d'Amboise, à 20h30
Réservations : 02 47 57 06 97

👁️ Samedi 14 et dimanche 15 avril

6^{ème} marché de potiers de Pocé-sur-Cisse

🏠 Samedi 21 avril

Veillée de contes à l'ancienne - Par la Cie Galoches de Farfadet
Cave de la Rochère, au château de Pocé-sur-Cisse
Info : 02 47 57 18 15

🥾 Samedi 21 et dimanche 22 avril

3^{ème} tournoi "Plume de Vinci" (badminton)
Ensemble sportif Claude Ménard à Amboise, en journée
Info : 02 47 72 16 06

🥾 Dimanche 22 avril

Randonnée pédestre de printemps et soirée pot-au-feu
Organisée par le comité d'animation de Pocé-sur-Cisse
Info : 02 47 57 18 15

🏠 Lundi 23 et mardi 24 avril

Don du sang
Organisé par l'établissement français du sang
Sur le mail à Amboise
Info : 02 47 36 01 01

👁️ Samedi 28 avril

Rencontre littéraire
"La vie quotidienne d'un notable amboisien à la veille de la Révolution de 1789", par Régis Prot
Hôtel de ville d'Amboise à 17h

🏠 Mardi 1^{er} mai

Brocante à Cangé
Info : 02 47 30 08 43

📄 Jeudi 10 mai

Conseil communautaire de Val d'Amboise
Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 18h

🏠 Dimanche 13 mai

Brocante à Pocé-sur-Cisse
Organisée par le comité d'animation
Quartier des Laitiers et route de la Loire, toute la journée
Info : 02 47 57 18 15

🏠 Vendredi 25 et samedi 26 mai

La remontée du sel 2007
organisée par la mission Val de Loire patrimoine mondial
Etape et animations en bord de Loire à Amboise
Info : 02 47 66 92 93

👁️ Samedi 26 mai

Rencontre littéraire
"Jehanne d'Orliac, une femme de lettres à Amboise", par Joëlle Garcia
Hôtel de ville d'Amboise à 17h

🥾 Dimanche 27 et lundi 28 mai

Tournoi de volley ball
de Chargé
Camping municipal
Info : 02 47 57 04 01

👁️ Jeudi 31 mai et vendredi 1^{er} juin

7^{ème} salon d'art
de Nazelles-Négron
Grange de Négron en journée
Info : 02 47 23 71 71

🥾 Samedi 2 et dimanche 3 juin

5^{ème} Défi de la salamandre

♪ Du vendredi 8 au dimanche 10 juin

13^{ème} Open de France de brass band
Au théâtre Beaumarchais d'Amboise et en centre-ville
Info : 02 47 57 06 97

♪ Samedi 16 juin

Fête de la musique à Neuillé-le-Lierre
Info : 02 47 52 95 17

♪ Vendredi 22 juin

"Etre là", comédie musicale "existentielle"
Montée par les élèves du collège Choiseul d'Amboise
Théâtre Beaumarchais à 20h
Info : 02 47 23 66 00

🏠 Dimanche 24 juin

Brocante à Neuillé-le-Lierre organisée par l'amicale Novilacienne
Info : 02 47 52 95 17

📄 Jeudi 5 juillet

Conseil communautaire de Val d'Amboise
Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 18h

Un défi signé "Salamandre"

Avec une quinzaine de jours d'avance sur l'édition 2006, la "cinquième" du défi de la salamandre se déroulera début juin. Ce raid-aventure (200 participants l'an passé) combine, sur deux jours : un circuit VTT, une course d'orientation, une épreuve de canoë et des activités surprises.

L'occasion d'apprendre les gestes des raids et de découvrir Amboise et ses environs sous un jour nouveau, en catégories "élite" pour les sportifs endurcis, et en journée "aventure" pour les autres. Le défi est inscrit au Challenge 37 et au Trophée national des raids multi-activités.

Samedi 2 et dimanche 3 juin

Inscriptions, info : 02 47 57 12 76
Site : www.defisalandre.com



Des potiers à Pocé

Pour une sixième édition, le marché de potiers réunira dans le cadre du parc du château de Pocé-sur-Cisse plusieurs dizaines d'exposants. En marge de cette manifestation, une exposition et un concours d'épouvantails sont organisés.

Samedi 14 et dimanche 15 avril

Parc du château de Pocé-sur-Cisse, toute la journée
Info : 02 47 57 18 15